d'exploitation de \$199.2 millions comparativement à \$162.3 millions l'année précédente, soit une augmentation de 22.8%. Les recettes provenant des abonnements individuels et des contrats pour stations multiples figuraient pour \$181.4 millions. Les dépenses d'exploitation avant déduction des intérêts et de l'amortissement sont passées de \$85.8 millions à \$108.1 millions en 1976, produisant ainsi des recettes d'exploitation nettes de \$91.1 millions contre \$76.5 millions l'année précédente. Déduction faite des intérêts, de l'amortissement et d'autres ajustements, l'industrie a réalisé au cours de l'année terminée le 31 août 1976 un bénéfice net de \$36.0 millions comparativement à \$31.3 millions l'année précédente.

Service postal

La fonction essentielle du service postal canadien est de recevoir, acheminer et distribuer le courrier. Il exploite à cette fin des milliers de bureaux de poste et utilise les transports aériens, ferroviaires, routiers et maritimes. Les fonctions connexes du service postal comprennent la vente de timbres et autres pièces d'affranchissement, la recommandation des lettres et autres pièces de courrier, l'assurance des colis, la perception des droits sur les colis payables à la livraison et les opérations du service des mandats de poste. Grâce à ses bureaux disséminés dans tout le pays, le ministère des Postes peut aider d'autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions comme la vente des permis de chasse, la perception des primes de rentes sur l'État, la distribution des formules d'impôt sur le revenu et des formules de demande d'emploi à la Fonction publique, et l'affichage des avis officiels du gouvernement.

Des bureaux de poste sont établis là où la population est suffisamment nombreuse. Ceux des régions rurales et des petits centres urbains cumulent toutes les fonctions d'un bureau urbain. Dans les grandes villes, il existe des succursales postales qui remplissent des fonctions analogues à celles du bureau de poste principal, notamment le service de la poste restante, la location des cases postales et la livraison du courrier par facteurs. Les grandes installations postales du Canada peuvent être comparées à des usines, semi ou entièrement automatisées, car elles sont munies de lecteurs optiques de caractères capables de lire des adresses dactylographiées ou écrites en lettres moulées, de machines qui séparent et redressent les envois et oblitèrent les timbres, automatiquement et à haute vitesse, de machines à trier les lettres capables de traiter 26,000 envois par heure, de convoyeurs et de plans inclinés, de trieuses pour les colis et les sacs postaux, de machines à sceller les colis wrapomatic, de compteurs photo-électriques et de systèmes d'intercommunication. En dehors des bureaux de poste ordinaires, on trouve des distributeurs automatiques de timbres et des boîtes aux lettres situées le long des rues.

Le service d'exploitation du ministère des Postes est organisé en quatre régions subdivisées en districts. L'exploitation et les fonctions auxiliaires afférentes au service postal sont du ressort du maître de poste local, qui peut compter sur l'aide technique et administrative des bureaux régionaux et de district établis à des endroits stratégiques.

Le service postal est assuré dans tout le Canada. La poste aérienne canadienne utilise principalement les vols transcontinentaux et un réseau de lignes secondaires et de liaison; de plus, elle est reliée au réseau postal intérieur des États-Unis et à d'autres réseaux internationaux de poste aérienne. Les envois de la première classe sont transportés par avion d'un point à un autre du Canada si la livraison peut ainsi en être accélérée. Des lignes aériennes omnibus assurent le service postal, pour toutes les classes de courrier, à de nombreuses régions du Nord qui ne peuvent être desservies que par avion. Les routes aéropostales et omnibus couvrent plus de 74 030 kilomètres.

A la fin de l'année financière 1975-76, il y avait 8,506 installations postales en exploitation au Canada. Parallèlement à l'urbanisation, le service de distribution par facteurs s'est accru pour permettre d'offrir un meilleur service aux citadins. A la fin de mars 1976, 272,085 nouveaux points de remise étaient venus s'ajouter aux 5,236,843 points déjà desservis par 12,480 itinéraires de facteurs à temps plein et 469 itinéraires de facteurs à temps partiel relevant de 279 bureaux de poste. Les services ruraux et suburbains ont été réduits légèrement en raison de la diminution de la demande. Le nombre des itinéraires ruraux a été réduit de 14 pour s'établir à 4,942, et le nombre des itinéraires suburbains est passé de 45 à 44.

16.3